



# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Vaas, le 23 juillet 2021

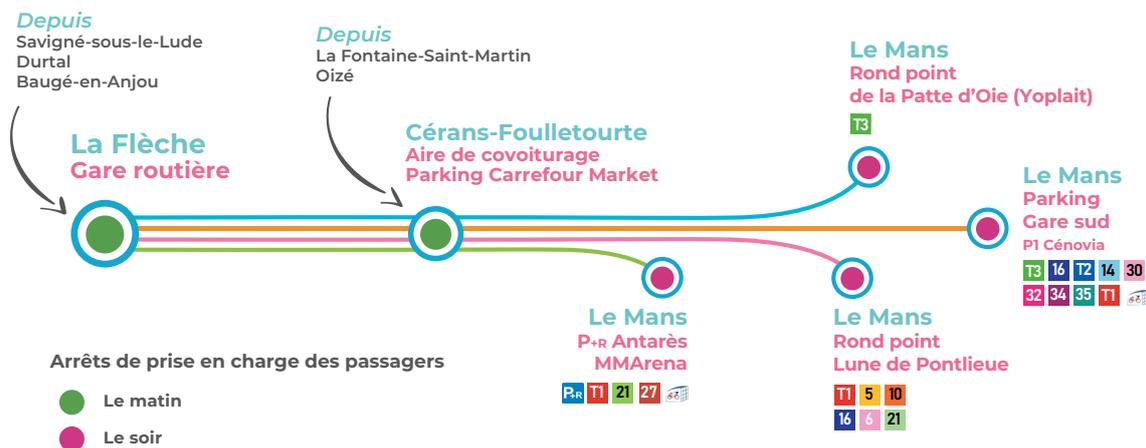
## COVOITURER ENTRE LA FLÈCHE ET LE MANS : LES PRÉINSCRIPTIONS SONT OUVERTES

En février 2021, le Pays Vallée du Loir invitait les habitants souhaitant faire des économies facilement, à manifester leur intérêt pour le déploiement de lignes de covoiturage régulier. Ils ont été nombreux à participer et leurs votes ont démontré que l'axe La Flèche -> Le Mans est particulièrement plébiscité. Les personnes se rendant régulièrement au Mans depuis La Flèche, Cérans-Foulletourte et alentours peuvent désormais se préinscrire sur <https://illicov.fr/ligne/la-fleche-cerans-le-mans/>.

Suite à cette phase de co-construction avec les habitants, le Pays Vallée du Loir a l'ambition d'ouvrir prochainement les lignes et invite les personnes intéressées à se préinscrire en choisissant, parmi les tracés proposés, celui qui correspond le mieux à leur itinéraire.

### Découvrez les 4 lignes proposées :

4 lignes potentielles au départ de La Flèche direction Le Mans ont été identifiées grâce aux votes des habitants, et sont désormais ouvertes aux préinscriptions :



En se rendant sur <https://illicov.fr/ligne/la-fleche-cerans-le-mans/>, les habitants peuvent se préinscrire sur leur ligne favorite et en savoir plus sur son fonctionnement.

### Les atouts de ces lignes :

- Pour les passagers : les arrêts d'arrivée au Mans se situent à proximité de lignes de transports en commun (bus ou tram) afin de terminer son trajet facilement.
- Pour les conducteurs : les arrêts sont situés en bordure de grands axes, pour prendre et déposer des passagers sans faire de détour. De plus, la plupart disposent d'un parking relais pour ceux qui souhaitent se garer et continuer en transports en commun.

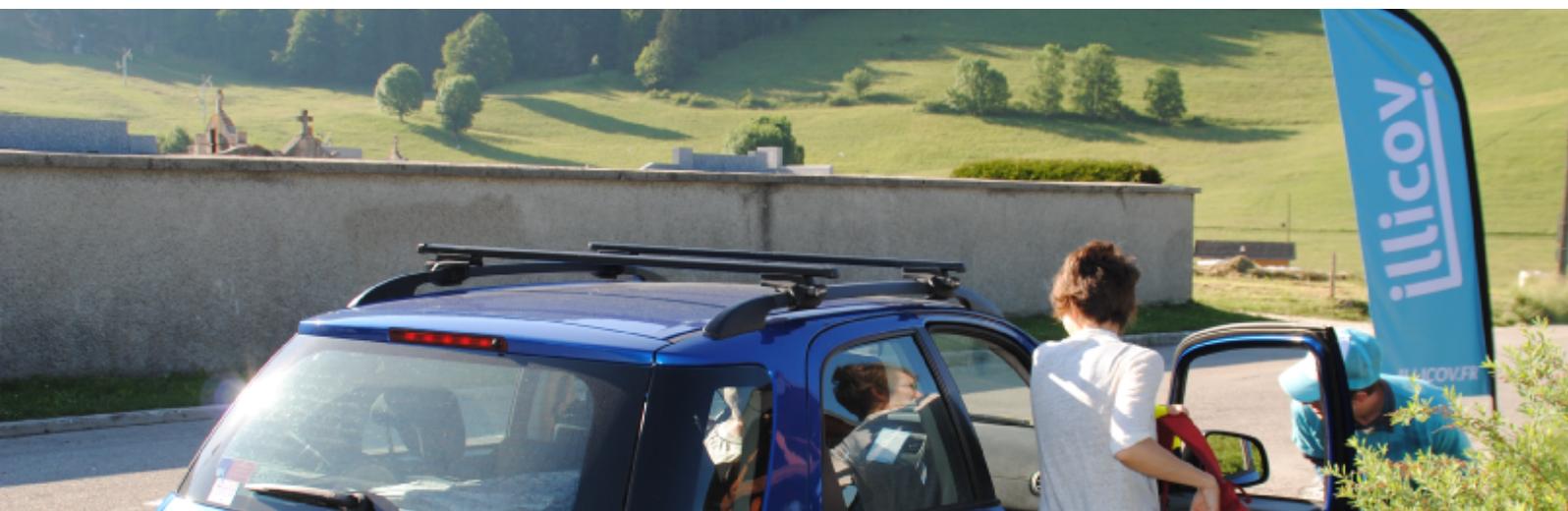
## Des lignes de covoiturage aux avantages uniques

Pour mettre en œuvre son projet de covoiturage régulier, Le Pays Vallée du Loir s'appuie sur illicov. Il permet aux covoitureurs de bénéficier d'un service :

- Économique : les trajets sont offerts aux passagers et les conducteurs peuvent être indemnisés jusqu'à 100€/mois, même sans transporter de passager.
- Fiable : les départs et les retours sont garantis pour les passagers, une solution de remplacement est rapidement déployée si les conducteurs viennent à manquer.
- Simple : une utilisation flexible et adaptée au quotidien.

## Ouverture des lignes

Dès 50 inscrits, la ligne pourra ouvrir et accueillir ses premiers covoitureurs. Le Pays Vallée du Loir espère que ce seuil sera atteint rapidement.



Contact presse : [contact@illicov.fr](mailto:contact@illicov.fr)

## À propos des porteurs du projet :

Ce projet de mobilité est mis en œuvre par le Pays Vallée du Loir avec le soutien de la Région Pays de la Loire ainsi qu'un financement issu du programme CEE « AcoTÉ », en partenariat avec l'association ANPP, et les sociétés CertiNergy & Solutions et La Roue Verte.

**L'ANPP (Association Nationale des Pôles Territoriaux et des Pays)** : elle fédère et représente les Pôles territoriaux et les Pays depuis 1997, dans une démarche globale, stratégique et prospective d'animation de réseaux. Elle accompagne les Territoires de projets au quotidien dans leurs missions pour le développement local, sur la base d'un projet de territoire partagé, notamment en faveur de la transition énergétique, en lien avec de nombreux partenaires (Enedis, EDF, ADEME, etc.). Le programme AcoTÉ, en agissant pour la mobilité en milieu rural et peu dense, s'inscrit directement dans cette dynamique.

**CertiNergy & Solutions** : acteur impliqué dans la transition énergétique depuis 2008, filiale d'ENGIE depuis 2019, c'est un acteur historique du dispositif des Certificats d'Économies d'Énergie (CEE). Son activité consiste à promouvoir l'application du dispositif des CEE en incitant les personnes morales (collectivités territoriales, bailleurs sociaux, entreprises, etc.) à réduire leurs consommations énergétiques par la réalisation d'actions d'économies d'énergie et à les accompagner ensuite dans le processus d'obtention des CEE générés par ces actions.

**La Roue Verte** : la société a pour mission, depuis sa création en 2007, de développer la pratique du covoiturage régulier. Elle a accompagné 350 acteurs publics et privés comme le Grand Lyon ou le département de la Seine Maritime. Grâce à son expérience, La Roue Verte a développé en 2017 une solution innovante, expérimentée et consolidée, qui consiste en un système de lignes virtuelles de covoiturage ne nécessitant aucune infrastructure et proposant de solides garanties pour les usagers.